

Réf: Dossier 465759

Avis de constitution

SOCIETE « TRANSPORT URBAIN PRESTIGE » en abrégé « TUP »

Siège ABIDJAN KOUMASSI AKROMIABLA AU 32, Lot  
5343, Ilot 219

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 24/11/2025, et enregistrés au CEPICI le 28/11/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « TRANSPORT URBAIN PRESTIGE »

en abrégé « TUP »

Objet : TRANSPORT ROUTIER DE PERSONNES  
TRANSPORT PUBLIC ET PRIVE DE PERSONNES  
VTC  
ACHAT ET VENTE DE VEHICULE DE PIECE  
DETACHEES.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN KOUMASSI AKROMIABLA AU 32, Lot  
5343, Ilot 219

Dirigeant(s) M KABLAN FRANCK STEPHANE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-14196 du 24/12/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°82000/GTCA/RC/2025 du 24/12/2025

**Pour Avis**

**Le CEPICI**

